



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juin 2018

Avis de proposition

Proposée par **Monsieur Jean-François Gosselin**
 Chef de l'opposition

Appuyée par **Monsieur Stevens Mélançon**
 Conseiller municipal

- Attendu que** **l'administration Labeaume a annoncé en mai 2016 la construction d'une nouvelle centrale de police dans le secteur Lebourgneuf, qui deviendra le quartier général du Service de police de la Ville de Québec.**
- Attendu que** **les coûts de ce projet sont passés de 40,75 M\$ à 72 M\$ en un peu plus d'un an.**
- Attendu que** **pour réaliser ce projet, l'administration Labeaume a donné le feu vert à l'acquisition d'un terrain de 15 000 mètres carrés au coût de 2,6 millions de dollars.**
- Attendu que** **ce terrain est trop petit et ne permettra pas d'accueillir à la fois les véhicules de patrouille et les autos personnelles des policiers sans un investissement majeur.**
- Attendu qu'en** **décembre dernier, le maire de Québec a admis plusieurs erreurs de planification dans ce projet.**
- Attendu que** **le 22 mai 2018, le maire de Québec a annoncé que ce projet était sur la glace, le temps d'étudier différentes hypothèses pour en réduire les coûts.**
- Attendu que** **la construction d'une nouvelle centrale de police dans le secteur Lebourgneuf fait partie de la réorganisation du Service de police de la Ville de Québec.**
- Attendu que** **des millions de dollars sont prévus pour la rénovation et le réaménagement de l'édifice F.-X. Drolet, qui nécessitera des travaux majeurs.**
- Attendu que** **si l'administration Labeaume garde le cap sur son projet initial, nous aurons trois postes pour couvrir tout le territoire.**
- Attendu qu'il** **est du devoir du conseil municipal d'analyser toutes les options possibles afin d'obtenir le meilleur projet au coût le plus avantageux pour les contribuables.**

En conséquence, il est proposé que le comité exécutif analyse d'ici la fin de l'année 2018, la recommandation de l'Opposition officielle, visant à réévaluer toute la réorganisation du Service de police de la Ville de Québec et à considérer les éléments suivants:

- **annuler la rénovation et le réaménagement de l'édifice F.-X. Drolet et d'annuler le projet de quartier général à l'emplacement actuel choisi à Lebourgneuf ;**
- **trouver un nouvel emplacement pour le quartier général dans le secteur des quartiers Limoilou/Saint-Roch/Saint-Sauveur, qui permettra à la Cour municipale et au quartier général de demeurer côte-à-côte ;**
- **conserver les postes de police de quartier de Charlesbourg et de Loretteville/la Haute-Saint-Charles, avec des patrouilleurs qui travaillent en duo et/ou en solo et un comptoir de services et d'accueil ;**
- **redonner le poste de Beauport aux citoyens avec des patrouilleurs qui travaillent en duo et/ou en solo et un comptoir de services et d'accueil;**
- **réaffecter les maîtres-chiens et la section des patrouilleurs à moto à un autre emplacement pour libérer de l'espace pour le poste de quartier de Beauport;**
- **évaluer l'ajout d'un poste de police avec patrouilleurs dans le secteur Cap-Rouge-Laurentien, pour assurer une meilleure couverture de proximité dans ce secteur en plein développement.**

Jean-François Gosselin
Chef de l'opposition officielle
Conseiller municipal
District électoral Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement
Conseiller municipal
District électoral de la Chute-Montmorency-
Seigneuriale